



séparation et garde d'enfant

Par **Mellana**, le **03/10/2020** à **07:23**

Bonjour,

J'aurai besoin de conseils. Avec mon compagnon nous avons une petite de 17 mois. Depuis sa naissance tout c'est dégradé. Mon compagnon boit énormément, a des accès de colère, est violent psychologiquement avec moi. J'envisage de partir mais il menace de prendre ma fille, il me dit souvent " si t'es pas bien tu te casses mais ma fille reste ici". Je ne sais pas quoi faire. A-t-il le droit de m'empêcher de partir avec ? Il m'a même dit qu'il serait prêt à me tuer si je partais avec elle. Comment faire ? J'ai vraiment besoin d'aide.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **03/10/2020** à **08:30**

Bonjour,

Votre conjoint ? vous êtes mariés ? Si vous n'êtes pas mariés, il est votre compagnon, pas votre conjoint.

Rapprochez-vous rapidement d'associations "femmes battues", elle vous aideront dans vos démarches, ont des avocats pour vous défendre.

Par **amajuris**, le **03/10/2020** à **09:43**

bonjour,

le père et la mère ont les mêmes droits et obligations sur leurs enfants communs.

pour les violences et les menaces de mort, vous devez déposer une plainte contre votre mari..

en cas de séparation, à défaut d'accord pour la garde de votre fille, vous devrez saisir le juge aux affaires familiales.

salutations